

ANNEE SCOLAIRE 2014 -2015  
ECOLE L'AJONC LE ROSEAU

**COMPTE-RENDU DU CONSEIL D'ECOLE N° 2**  
**LE MARDI 24 MARS 2015**

**Membres présents :**

Président : directeur de l'école : Mme Bonnet	IEN : /
Présidente du SIVU et représentante de la communauté de commune : Delphine Boche et Nathalie Brescia	DDEN : Jean Louis Millet
Enseignantes - Mme Girardeau - Mme Métais - Mme François - Mme Mazery - Mme Bonnet	Représentants élus des Parents d'élèves - Adeline Chaigne - Isabelle Roubinet - Karine Gentet - Mélina Salanova - Sandrine Brillanceau

**Ordre du jour :**

- 1 Point sur l'avancement des projets
  - 2 Budget subvention CCPG
  - 3 Résolution des problèmes informatiques
  - 4 Fête de l'école  
Lieu, organisation
  - 5 Questions des parents d'élèves délégués
- Questions diverses

Modification de l'ordre du jour

1 Questions diverses des parents :

Suite au mot passé dans les cahiers des élèves par les représentants du conseil d'école, deux réponses sont revenues :

1er sujet :

- « *Problèmes liés à la cantine (rapport qualité/prix, quantité et qualité des produits, ...)* »

Mme BOCHE rappelle que le prestataire a été choisi pour 3 ans à compter du 1er janvier 2014 (marché d'un an ferme reconductible 2 fois). Fin 2014, il a été décidé de valider la 1ère reconduction qui concerne l'année 2015 ; POITOU RESTO assure donc la livraison des repas pour l'année 2015. Toutefois, le type de livraison a été changé. En effet, depuis la rentrée de janvier 2015, les repas sont livrés en liaison froide et remis en température à la cantine. Il s'agit un essai qui s'avère plutôt satisfaisant à ce jour. Cette modification permet de servir des plats toujours chauds, d'apporter plus de diversité (frites, pizza, feuilleté, etc.) et une meilleure qualité gustative (poisson pané, cordon bleu, etc.).

Courant 2015, les membres du SIVU mèneront une réflexion pour reconduire ou non le marché avec ce prestataire. Deux solutions sont envisageables :

- Reconduction du marché pour l'année 2016 (dernière reconduction avant lancement d'un nouvel appel d'offres)
- Rupture du contrat avec le prestataire et relance d'un nouvel appel d'offres.

L'alimentation est un sujet délicat ; il appartient à chacun d'apprécier ou non une entrée, un plat et un dessert. Les goûts sont fatalement différents en fonction des enfants. Au niveau de quantité, les enfants ont bien entendu la possibilité de se resservir.

Les repas proposés et servis sont établis en amont par une diététicienne et validés par les agents de la cantine. Le coût unitaire facturé aux familles est de 2.65 € TTC par enfant ce qui semble tout à fait correct en termes de rapport qualité/prix. Un changement de prestataire pourrait remettre en cause ce prix.

des rencontres régulières sont organisées avec le prestataire pour faire un point sur cette prestation et apporter des

ajustements nécessaires. Mme BOCHE reste à l'écoute des familles qui souhaitent plus de précisions.

2<sup>ème</sup> sujet :

- « *Il serait bien de rappeler les consignes de sécurité concernant la traversée des enfants de l'école maternelle vers l'école élémentaire, à savoir que le personnel encadrant doit se trouver côté route, doit former un groupe uni, procéder à un comptage ou au moins se retourner pour vérifier que tous les enfants suivent bien. On a beau être en campagne avec de gentils enfants, elles se doivent d'assurer la sécurité de nos enfants.* »

Le conseil se demande à quel moment ces consignes de sécurité ne seraient pas respectées ? A midi ? A la sortie de 16h15 ? Ce n'est pas précisé dans la demande.

Si c'est à midi, il faut savoir qu'il n'y a aucune réglementation quant au nombre d'adultes responsables pour encadrer le groupe et que le port de gilet n'est pas obligatoire.

Les enseignantes souhaitent rassurer les parents en expliquant que les règles de sécurité sont respectées et que tout se passe bien.

3<sup>ème</sup> sujet :

« *Il serait bien que la Direction explique les changements de fonctionnement de l'école aux parents plutôt que de les imposer comme par exemple le soudain respect des horaires, la mise en place d'une sonnette qui sont contraire à ce qui avait été dit à la réunion d'école en tout début d'année.* »

Mme Bonnet rappelle que la sonnette existe depuis 4 ans, ce n'est en aucun cas nouveau.

Il n'y a pas eu de changement de fonctionnement quant aux horaires, ils ont été adoptés dès septembre 2013 (nouveaux rythmes scolaires)

L'équipe pédagogique a, en effet, fait passer un mot de rappel de ces horaires car ils n'étaient pas toujours respectés.

Si un enfant est dans l'enceinte de l'école en dehors des horaires scolaires et qu'il arrive un accident, c'est de la responsabilité personnelle de la directrice.

La décision a donc été prise que la porte serait fermée et ouverte seulement aux heures d'entrée et sortie de l'école. En effet, certains enfants arrivaient vers 8h25, hors l'accueil débute à 8h35.

Le conseil d'école s'interroge également pour la mise en place d'une sonnette du côté maternelle/CP.

4<sup>ème</sup> sujet :

« *Pour aller dans ce sens, il serait bien que le corps enseignant respecte les horaires de sortie, en particulier le midi où trop souvent les parents attendent les enfants jusqu'à 12h15.* »

Les enseignantes s'en excusent puisqu'elles avouent que cela a pu arriver. Elles seront vigilantes désormais.

## 2/ Avancement des projets :

### La classe de PS/MS :

□ Visite de l'exposition à St Marc la Lande avec fabrication d'objets naturels et exposition.

□ Thème du loup : il y a eu un spectacle itinérant très intéressant à l'école en janvier. Il y avait beaucoup d'interactions et de mise en activité des élèves.

En découverte du monde : travail autour du mode de bien.

Travail également en arts visuels, en littérature : Création d'un paysage littéraire et lecture en réseau autour du loup avec une étude d'un album plus en profondeur par période.

□ Sortie au cinéma pour voir « Les nouvelles aventures de Petit point et gros pois » la semaine dernière avec la classe de GS/CP

□ Sortie à la médiathèque le 2 juin avec la visite du vieux Parthenay par la même occasion.

### La classe de GS/CP :

□ Projet « Il était une fois la forêt » : Les élèves de GS/CP ont profité aussi d'un spectacle interactif avec des chants. Étude d'albums en lien avec la forêt et reprises de chants en lien avec les spectacles. Plusieurs domaines sont travaillés lors de l'étude de la forêt : les arts visuels, la

découverte du monde, le langage écrit.

□ Une sortie observation en forêt de Secondigny va avoir lieu avec les ce2 mc1.

□ Travail autour d'un recueil des travaux réalisés en arts visuels et des scènes sur le thème de l'arbre.

□ Sortie à la médiathèque le 2 juin avec la visite du vieux Parthenay par la même occasion.

□ Rencontre USEP prévue avec l'école de Fénerly.

#### La classe de CE1 :

□ Projet autour de la Préhistoire :

- sortie prévue aux Tumulus de Bougon le 19 mai (visite + atelier de peinture autour du Paléolithique).  
Tout un travail est mené autour de la préhistoire en littérature (lecture documentaire, romans, poésies).

□ Projet jardin : pour le moment il est en attente puisqu'on est en hiver. Une sortie est prévue au jardin médiéval Férolle à Parthenay.

□ Projet musique avec une intervenante tous les matins en ce moment : initiation au STEEL DRUM avec la classe de ce2 cm1, un spectacle est prévu le vendredi 27 mars avec invitation des parents des classes concernées.

□ Rencontre USEP est prévue au mois d'Avril avec l'école de Viennay.

#### La classe de CE2 CM1

□ Projet jardin : les élèves travaillent en ce moment sur les plants et le ver de terre. Ils vont commencer à planter.

A chaque fois, il y a un travail sur l'écosystème : celui du jardin et celui de la forêt avec une sortie en forêt de Secondigny avec les GS/CP et celui de la mare quand ils iront à Coutières en mai (travail autour de la pollution de l'eau).

□ Un cycle escrime vient de se terminer, il a abouti à une rencontre.

□ La classe fait également du cricket, ce qui permet de travailler l'anglais (vocabulaire du sport) et ce travail aboutira à une rencontre avec d'autres classes.

□ Projet en musique également : Initiation au STEEL DRUM.

□ Une sortie au Futuroscope de prévu le 23 juin avec les cm1 et 2.

□ Une visite de la médiathèque de prévue pour effectuer un travail sur les genres littéraires. Cette sortie sera doublée avec la visite des jardins Férolles.

#### La classe de CM1/CM2 :

□ Projet autour des Highland Games : ce projet leur permet de travailler en français, en anglais, en sport, en géographie, etc... C'est un projet transversal.

Une rencontre s'est déroulée avec des 6ème D du collège de Mendès France le lundi 16 mars. Le matin, il y a eu des Olympiades : tir à la corde, le lancer de tronc, de pierres, ... Puis l'après midi les élèves ont rencontré un joueur de cornemuse écossais. Ils ont regardé un film sur l'Écosse, sur les traditions Celte, le tartan. Les élèves lui ont ensuite posé des questions, en anglais.

M. Alain Cadu tient un blog sur les highland games de Bressuire avec un espace dédié aux élèves.

Chaque élève va faire sa page documentaire avec des photos sur la journée du 16 mars 2015.

La finale aura lieu le vendredi 12 juin à Bressuire.

□ Projet jardin : La classe a étudié les bulbes de printemps et ils les ont plantés. Maintenant ils vont planter des bulbes d'été.

Cela permet d'avoir un jardin très fleuri.

□ Sortie au Futuroscope de prévu le 23 juin.

□ Sortie à la médiathèque de prévue pour effectuer un travail autour de l'organisation d'une médiathèque.

□ Projet en arts visuels : Peinture du mur dans la cour de récréation en lien avec l'histoire des arts.

Les enfants ont travaillé autour de l'agrandissement et de la réduction en mathématiques afin faire

un croquis. Ils réaliseront d'abord un dessin individuel puis par 5 et les élèves voteront ensuite pour leur préféré.

La mairie doit repeindre le mur pendant les vacances d'avril.

### 3/ Les travaux réalisés :

- Néon de la salle des maîtres a été changé.
- Étagères installées dans le local de la cour extérieure : fait en interne (par le cantonnier).

### 4/ Les travaux à réaliser:

- Peinture du mur de la cour en blanc : vacances d'avril.
- Enlever les barrières de la cour : vacances d'avril.
- Mettre du liège dans la classe de PS en bas des murs pour pouvoir faire l'accrochage à hauteur des élèves : un agent municipal passera voir la maîtresse.
- Réparer une dalle au sol de la classe de PS.
- Les 4 vélos à remettre en état : ils ne seront pas remis en état, un investissement est prévu au budget 2015.
- Changement des fenêtres en bois : budget 2016.
- Plan / marches inclinées sous le préau élémentaire (sur demande du rapport DDEN).
- Mise en place d'un grillage en dur autour du terrain de sports : budget 2016.
- Refaire la marche du sentier qui mène au fond de la cour élémentaire : se fera en interne.
- Faire le goudron de la cour de l'élémentaire : Ce n'est pas une priorité.
- Ventilation des toilettes en élémentaire : budget 2015.
- Peinture des classes de C3 et du couloir : budget 2016.
- Libérer la salle d'arts Visuels/bibliothèque : une question se pose concernant l'emplacement pour les machines à laver et à sécher, réflexion en interne.
- Isoler et repeindre la salle du RASED : budget 2016.
- La mise en place d'un bras pour vidéo projecteur pour la classe des CE1 a été effectuée, en revanche le vidéo projecteur n'est pas livré.

### Divers :

- Le budget que l'école recevait du SIVU en 2014 est maintenu par la CCPG pour 2015. En revanche pour 2016, il y aura des ajustements.
- En ce moment, c'est la Coopérative de l'école qui avance les factures mais la directrice souhaiterait connaître la date de versement des subventions : Mme Brescia se renseigne.

### 4/ La fête de l'école

L'APE a décidé que cette année la fête de l'école aurait lieu à Lageon, l'équipe pédagogique précise que le lieu ne peut pas accueillir une exposition des travaux de l'année ou ni un espace où visionner les films des activités des élèves. Un autre problème se posera en cas de mauvais temps, il n'y a pas de lieu de repli.

Les enseignantes demandent s'il est possible d'avoir la scène dans la cour avant la fête de l'école pour répéter en condition, possibilité à l'étude.

### Signatures

La directrice de l'école



Le secrétaire de séance

Les élèves



Les parents délégués

